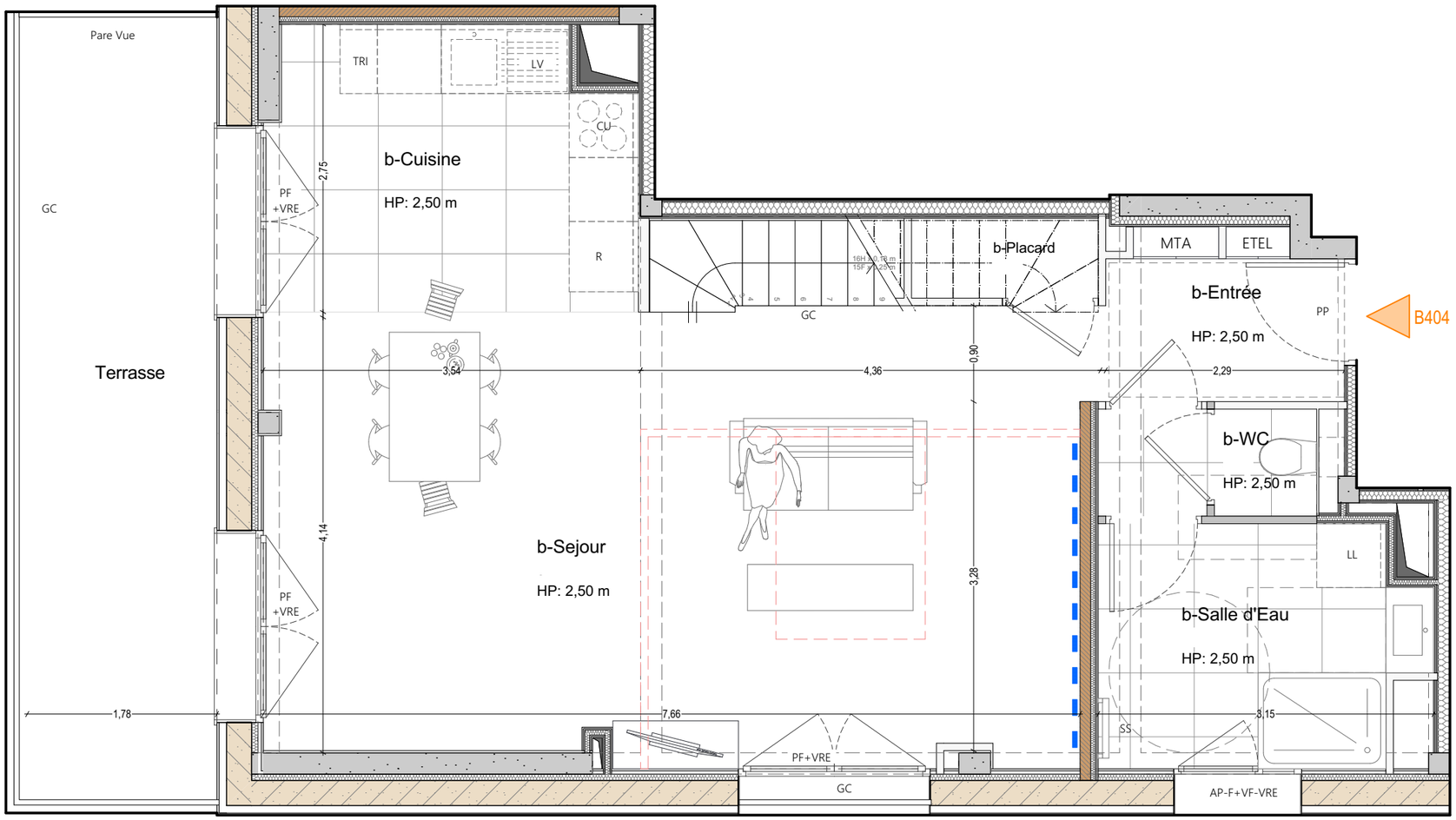

0 0.5 1m

QUARTUS
LA VILLE AVEC VUE SUR DEMAIN

LE MERCŒUR

ZAC CASERNE MELLINET
4 Place du 51ème régiment d'artillerie
44000 Nantes

Batiment	Niveau	N°	Type
B	R+4	B404	T4 Duplex (b)

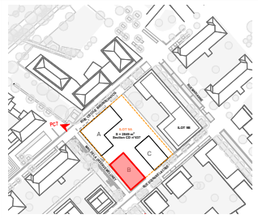

Plan situation

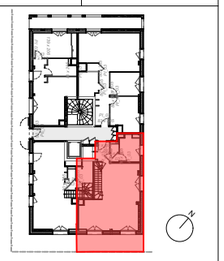

Plan masse

Surface habitable

b-Cuisine	8,92 m²
b-Entrée	3,68 m²
b-Placard	1,31 m²
b-Salle d'Eau	6,57 m²
b-Sejour	32,34 m²
b-WC	2,06 m²
h-Chambre 01	10,69 m²
h-Chambre 02	12,49 m²
h-Chambre 03	11,46 m²
h-Dégagement	8,10 m²
h-Dressing	3,22 m²
h-Salle de Bain	6,67 m²
TOTAL surface habitable	**107,51 m²**
Terrasse	12,94 m²
TOTAL surface Annexe	**12,94 m²**

Légende :

PP Porte d'entrée pleine
PV Porte d'entrée pleine tierce vitrée
BV Baie-vitrée
OB Oscillo battant
PF Porte fenêtre
F Fenêtre
VF Vitrage fixe
AV Allège vitrée
AP Allège pleine
GC Garde-corps
PL Placard
MTA Module thermique d'appartement
HP Hauteur sous Plafond
VRE Volet roulant eléctrique
VR Volet roulant Manuel
SS Sèche-serviette
TRI Tri selectif
LL Lave-linge
LV Lave-vaisselle
CU Cuisson
R Réfrigérateur
ETEL Tableau electrique
V.A.E Vitrage Anti-Effraction
Soffite
Limite Faux Plafond
Gaine technique logement
Cloison démontable
BTC Brique terre crue
Cloison sépative SAD
Emprise PMR
Pare Vue
Lineaire libre NF
FOB façade ossature Bois

SCCV NANTES MELLINET
1-2-3 rue Paul Cézanne - 75008- PARIS

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, règlementaires et/ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les types des murs (BTC, SAD, Maçonnerie (Béton/parpaing),FOB), les dimensions libres que les équipements (dont sanitaires et électriques) et les réseaux divers. Les surfaces, les hauteurs de seuils, d'allèges, hauteurs sous poutre et sous plafond indiquées sont approximatives et pourront être modifiées selon les nécessités techniques du projet. Les retombées, les soffites, les faux plafonds, les canalisations, les VMC, les trappes d'accès aux gaines, ainsi que l'emplacement des corps de chauffe et des équipements sanitaires, ne sont pas tous figurés sur le plan ou le sont à titre indicatif, ainsi que calepinage et dimension des carrelages. Ces emplacements pourront être modifiés selon les nécessités techniques du projet. L'ameublement est représenté à titre indicatif, mais n'est pas fourni. Les éléments de cuisine sont représentés à titre indicatif et leur emplacement pourra être modifié selon les nécessités techniques du projet. Les équipements fournis sont ceux décrits dans la Notice descriptive. Les surfaces des placards sont comprises dans les surfaces des pièces dans lesquelles elles se trouvent. La végétalisation lorsqu'elle est représentée n'est pas contractuelle et les jardins pourront comporter des talus et des pentes. Ces plans sont valables sous réserves de modifications de détails qui seraient imposés par des impératifs techniques en cours de construction. Les différences de 5% sur les superficies et les cotes exprimées par les plans seront tenues pour admissibles et ne pourront fonder aucune réclamation.

DUMONT LEGRAND ARCHITECTES

lemoal lemoal architecture paysage

Date plan : 14/06/2023
Indice : 01
Echelle : 1:50